



Communiqué de presse

Jeudi 13 mars 2025

La Ville de Paris s'associe à La Place pour lancer un nouveau dispositif d'aide aux artistes et événements hip-hop

À l'occasion de la L2P Convention (convention dédiée au hip-hop et à la street culture), la Ville de Paris annonce le lancement d'un nouveau dispositif d'aide aux artistes et événements hip-hop afin de financer des battles, concerts, expositions, festivals, en s'appuyant sur l'expertise de La Place. En 2025, 100 000 € sont dédiés par la Ville de Paris au soutien de projets dans les domaines de la danse, de la musique et des arts visuels.

« La Ville de Paris a été pionnière dans le soutien au mouvement hip-hop, notamment avec la création de La Place en 2016. Constatant que les dispositifs d'aide existants sont encore trop peu sollicités par les artistes et les structures organisatrices d'événements hip-hop, la Ville de Paris va plus loin en créant une aide qui leur est spécifiquement dédiée. L'objectif est de mieux répondre aux besoins, aux demandes et aux spécificités d'un mouvement culturel toujours plus dynamique, en s'appuyant sur l'expertise et le réseau de La Place. C'est une des forces de la politique culturelle parisienne que de savoir s'adapter à la réalité des besoins et des fonctionnements des acteurs culturels dans leur diversité. Cette nouvelle aide pluridisciplinaire réaffirme notre attachement à ce qu'ils trouvent toute leur place dans la ville pour créer et se produire auprès du public parisien. », précise Carine Rolland, adjointe à la Maire de Paris en charge de la culture et de la ville du quart d'heure.

Cette nouvelle aide complète des dispositifs existants portés par la Ville de Paris et par les structures culturelles qu'elle soutient, pour accompagner les équipes artistiques.

Cette aide se décline en 5 volets :

- Musique ;
- Arts visuels (projets d'expositions et d'archives du mouvement graffiti et street art) ;
- Danse ;
- Battles de danse ;

- Événements pluridisciplinaires et festivals.

L'objectif est d'accompagner non seulement la création et la diffusion de concerts, de spectacles, de battles, d'expositions et d'événements pluridisciplinaires pour soutenir les parcours des artistes, mais également de permettre aux publics parisiens de bénéficier de toute la vitalité et la diversité de ces champs artistiques.

L'appel à projets est ouvert dès aujourd'hui, jeudi 13 mars. Il est possible de déposer un dossier jusqu'au 2 mai. Une commission indépendante composée de professionnels issus du secteur hip-hop se réunira au printemps pour sélectionner les dossiers éligibles à une subvention qui sera attribuée et versée par la Ville de Paris. L'enveloppe globale allouée à ces aides spécifiques s'élève à 100 000 € en 2025 et jusqu'à 10 000€ par projet. Les conditions de candidature et les critères d'éligibilité des projets dans les cinq volets sont précisés sur le site internet de la Ville de Paris et de La Place.

À propos de La Place - Centre culturel créé en 2016 par la Ville de Paris dédié au hip-hop et à la street culture, La Place est un lieu vivant dont la mission est de promouvoir l'ensemble des esthétiques et pratiques artistiques de ce mouvement culturel. À travers ses actions de diffusion, de transmission, et d'accompagnement, La Place favorise et encourage la création sous toutes ses formes : musique, danse, graffiti, image et audiovisuel. La Place est ainsi un équipement ouvert pour le hip-hop parisien, national et international. Situé au cœur de Paris, sous la Canopée des Halles, le lieu est équipé d'une salle de concert, d'un studio de création, d'un espace d'exposition, d'un bar, et dispose de huit espaces de création adaptables à toutes les pratiques : enregistrement, répétition, montage vidéo, arts graphiques, danse.... Ses équipements en font un lieu hybride dans lequel se rencontrent spectacles vivants, concerts, expositions et workshops, à l'attention de toutes les générations.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr